

MAP ANNECY
2 RUE PAUL GUITON
74000 ANNECY

MAP SEYNOD
37 AVENUE DE CHAMP FLEURI
74600 SEYNOD

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.


Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Délegation à la Sécurité et à la Circulation Routières

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)

N° : _____ SÉRIE

EXEMPLAIRE ADMINISTRATION

Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____

L'expert(e) - Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____

Mme, Mlle, M.⁽¹⁾ : _____ Prénom : _____

(1) (rayer les mentions inutiles : nom de naissance ou du nom d'usage et/ou à lieu)

Catégorie de permis sollicitée : A A1 B B1 EB C EC D ED

Atteste de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : _____ à : _____

N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____

régularisation dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____

Résultat d'examen
(entourer la mention correspondante et rayer celle inutile)

FAVORABLE

INSUFFISANT

Examen non mené à son terme

Codes spécifiques :

01 101 102 103 105 Ar


106 jusqu'au : _____

Vaut titre de conduite à compter du : _____

Visite médicale valide jusqu'au : _____

Autres codes : _____

Signature :



Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	ions	itions	me
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

AUX CATEGORIE « A1 ETA2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie								
						+1		
Total général								

DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de **8 heures au moins** assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation** (Séquence 5).

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

- **Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans ce livret.**
- **Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.**
- **Vous devez être en possession des équipements réglementaires.**

La formation pratique est constituée de trois phases :

- **Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.**

Durée : 30 minutes

- **Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.** Durée minimale : 1 heure

- **Séquence 3. Code de la route.** Durée : 30 minutes

- **Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.**

Durée minimale : 3 heures

- **Séquence 5. Sensibilisation aux risques.** Durée minimale : 1 heure

Avec le permis AM option cyclo. On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).



PISTE PRIVEE AVEC UNE CAPACITE D'ACCEUIL DE 9 CLIENTS

L'ADRESSE EST SUR LE PLAN DU SITE EN PREMIERE PAGE

ELLE EST UTILISEE UNIQUEMENT PAR LES CLIENTS MAP ET LES INFORMATION

D'UTILISATIONS SONT PRECISEES SUR LE SITE

OUTILS DE FORMATION



Les outils de votre formation :

PISTE MOTO EXCLUSIVE (5 minutes de trajet pour Seynod et 15 minutes pour Annecy)

Notre piste n'est pas équipée de sanitaire, point d'eau et abris; dans ces conditions, vous êtes invités à prendre vos dispositions.

Espace de travail Windows Ink

CHOISISSEZ VOTRE AGENCE MAP

Plan Satellite

MAP ANNECY

2 Rue Paul Guiton, 74000 Annecy
+33 (0)4.50.09.25.87

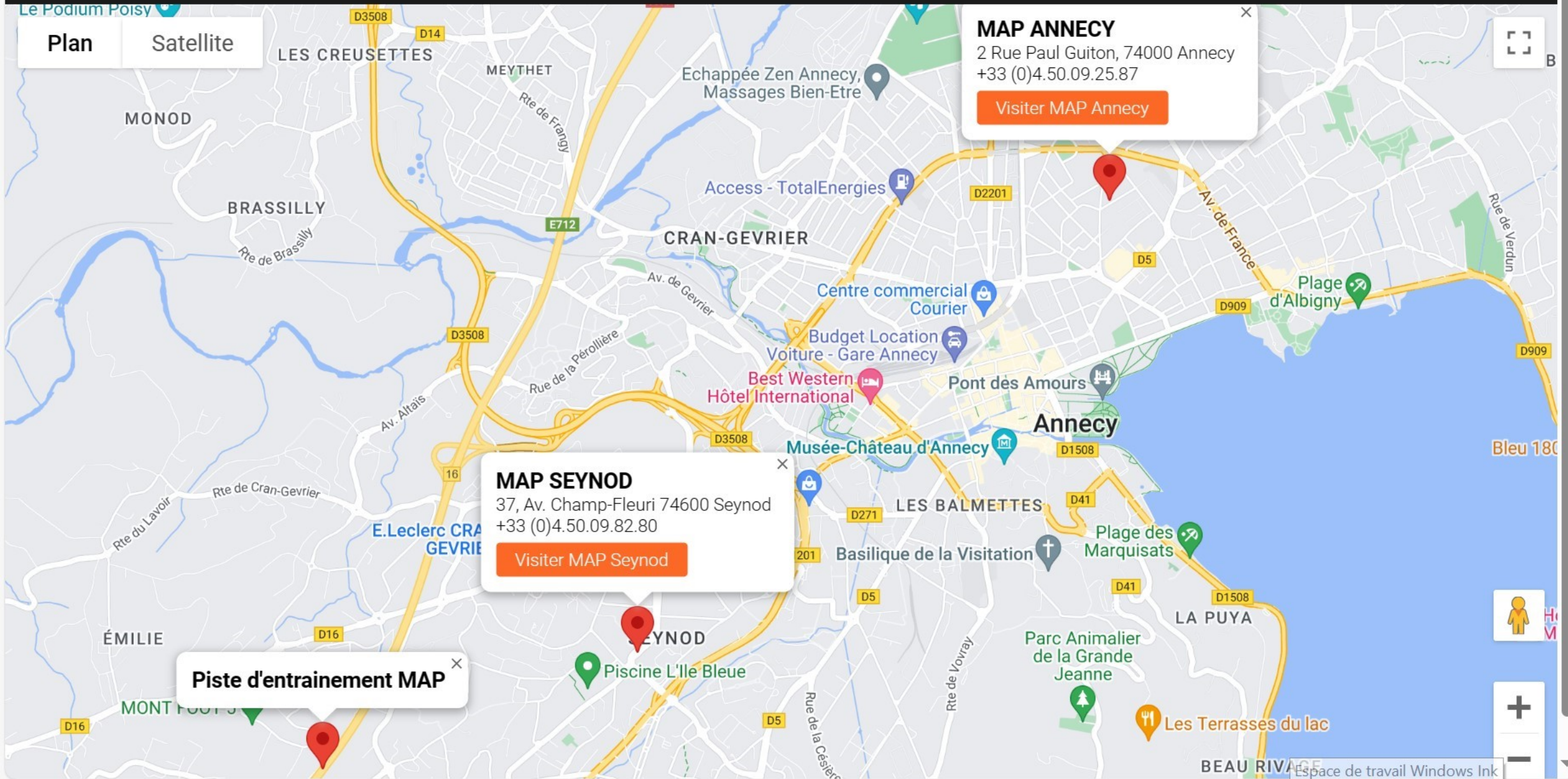
Visiter MAP Anancy

MAP SEYNOD

37, Av. Champ-Fleuri 74600 Seynod
+33 (0)4.50.09.82.80

Visiter MAP Seynod

Piste d'entrainement MAP





CHOISISSEZ VOTRE AGENCE MAP





LE MODE D'EVALUATION EST SUR SIMULATEUR OSCAR 2
PRESENT DANS LE BUREAU AVEC AFFICHAGE

Objectifs de l'évaluation

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui corresponde à votre profil et vos capacités.

Le moyen utilisé Évaluation effectuée à l'auto-école sur le simulateur de Codes Rousseau. Il vous accompagne dans les différentes étapes de l'évaluation.



Pour évaluer **6 FACULTÉS**



Pour évaluer **13 FACULTÉS**

Plusieurs questions à choix multiples et exercices pratiques en position arrêtée ou en circulation.

Durée



Sont évalués :

- Vos pré-requis en matière de connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.
- Votre observation de l'environnement (Oscar 2).
- Votre évaluation du risque (Oscar 2).

Résultat

📄 Résultat imprimable en deux exemplaires.

Le résultat est donné sous la forme d'une **lettre** correspondant à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Ce procédé d'évaluation est disponible à tout public sur simple demande à l'école de conduite.



SCAR
Simulateur de Conduite Automobile Rousseau

Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

1 Renseignements d'ordre général

Nom : AVERTY
Prénom : Thomas
Date de naissance : 21-10-2005
Nationalité : française
Test de la vue effectué : Oui Non

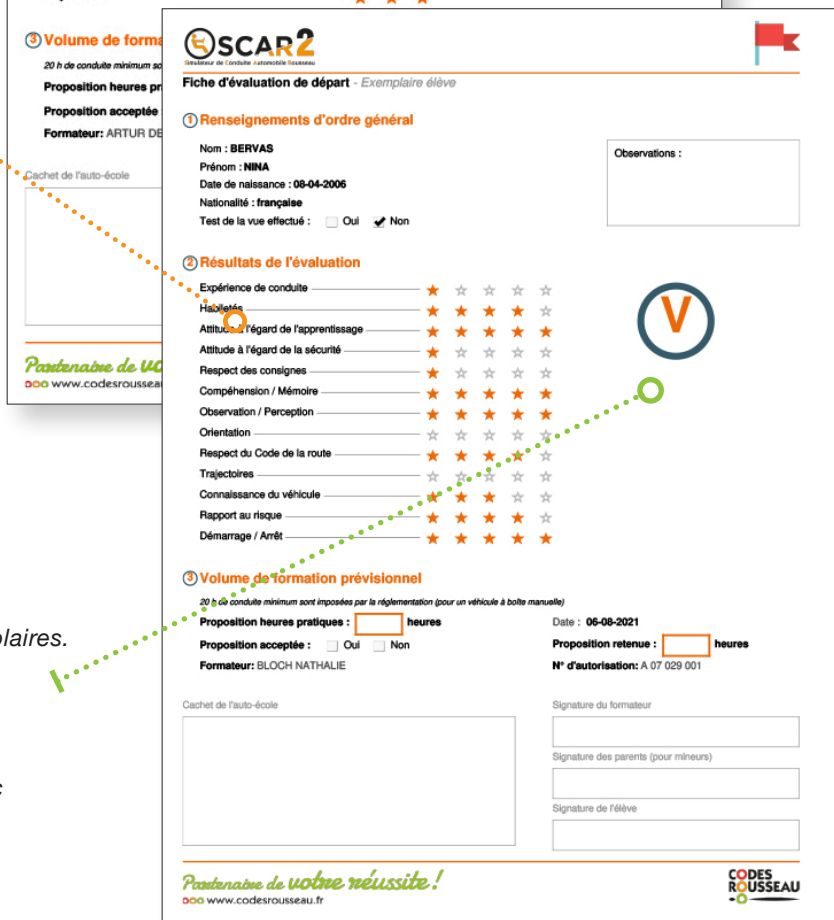
Observations :

2 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite	★ ★ ★
Connaissance du véhicule	★ ★ ★
Comportement	★ ★ ★
Coordination motrice (habilité)	★ ★ ★
Compréhension	★ ★ ★
Perception	★ ★ ★
Tension	★ ★ ★
Démarrage/Arrêt	★ ★ ★
Respect du code	★ ★ ★
Trajectoire	★ ★ ★

★ ★ ★ = à améliorer
★ ★ ★ = satisfaisant
★ ★ ★ = très satisfaisant

T



SCAR2
Simulateur de Conduite Automobile Rousseau

Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

1 Renseignements d'ordre général

Nom : BERVAS
Prénom : NINA
Date de naissance : 08-04-2006
Nationalité : française
Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

2 Résultats de l'évaluation

Expérience de conduite	★ ★ ★ ★ ★
Habiletés	★ ★ ★ ★ ★
Attitude à l'égard de l'apprentissage	★ ★ ★ ★ ★
Attitude à l'égard de la sécurité	★ ★ ★ ★ ★
Respect des consignes	★ ★ ★ ★ ★
Compréhension / Mémoire	★ ★ ★ ★ ★
Observation / Perception	★ ★ ★ ★ ★
Orientation	★ ★ ★ ★ ★
Respect du Code de la route	★ ★ ★ ★ ★
Trajectoires	★ ★ ★ ★ ★
Connaissance du véhicule	★ ★ ★ ★ ★
Rapport au risque	★ ★ ★ ★ ★
Démarrage / Arrêt	★ ★ ★ ★ ★

3 Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation (pour un véhicule à boîte manuelle)

Proposition heures pratiques : heures
Proposition retenue : heures
N° d'autorisation : A 07 029 001

Proposition acceptée : Oui Non

Formateur: BLOCH NATHALIE

Cache de l'auto-école

Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

Partenaire de votre réussite!

CODES ROUSSEAU
www.codesrousseau.fr



Cachet de l'AUTO-ÉCOLE
MAP
SAS au capital de 10000€
37 Avenue de Champ Fleuri
74600 SEYNOD
Tél. : 04 50 09 82 80
Site: www.map-ecole.com
RCS Annecy 801 292 400
TVA FR 29 801 292 400

Fiche d'évaluation de départ - Exemple élève

① Renseignements d'ordre général

Nom : **bouton**

Prénom : **mail**

Date de naissance : **18-02-2003**

Nationalité : **française**

Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

② Résultats de l'évaluation

EXPÉRIENCE DE LA CIRCULATION ———— ★ ★ ☆ ☆ ☆

CONNAISSANCES DE L'UNIVERS MOTO ———— ★ ★ ★ ☆ ☆

APTITUDES PHYSIQUES ———— ★ ★ ★ ☆ ☆

MOTIVATIONS ———— ★ ★ ☆ ☆ ☆



③ Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation

Proposition heures pratiques : heures

Proposition acceptée : Oui Non

Date : **26-02-2021**

Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école

MAP
SAS au capital de 10000€
37 Avenue de Champ Fleuri
74600 SEYNOD
Tél. : 04 50 09 82 80
Site: www.map-ecole.com
RCS Annecy 801 292 400
TVA FR 29 801 292 400

Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

L'évaluation de départ, qu'est-ce que c'est?

L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis A (Art. L. 213-2 du Code de la route). L'objectif est d'estimer le volume d'heures nécessaires de ta formation. Le résultat reste une estimation, il pourra varier en fonction de ton implication, de la régularité de ton travail et de tes difficultés !

Comment l'application évalue ton volume d'heures prévisionnel?

Pendant 30 à 45 minutes, l'application va évaluer un ensemble de critères pour aboutir sur un nombre d'heure nécessaire de formation. Tout au long des exercices tu obtiens ou perds des points. Tes résultats sont ensuite jugés sur 5 étoiles en fonction des critères ci-dessous. Une lettre finale résume globalement tes résultats et permet de te donner le nombre d'heure de formation estimé.

Expérience de la circulation

8 questions permettent d'évaluer votre expérience de la conduite et de la circulation.

Une bonne expérience permet d'appréhender plus rapidement la manipulation des commandes, la gestion de l'équilibre, particulièrement lorsqu'il s'agit de la conduite d'un deux-roues.

L'expérience facilite aussi l'immersion en circulation.

Connaissance de la moto

18 questions évaluent votre niveau de connaissance de la moto et de l'univers moto d'une façon plus générale.

Connaissez-vous l'emplacement des commandes ?

Savez-vous reconnaître les différents types de machines ?

Connaissez-vous les techniques de conduite propres à la moto ?

Vous êtes-vous déjà intéressé(e) à certains accessoires spécifiques, à certaines applications mobiles ?

Aptitudes physiques et cognitives

11 questions et exercices permettent d'estimer vos aptitudes physiques et cognitives.

Pratiquez-vous un sport ?

Que voyez-vous ?

Quel est votre temps de réaction moyen ?

Savez-vous reconnaître une situation à risque ?

Toutes ces informations donnent une indication sur votre capacité à voir, analyser, décider et agir dans un environnement routier changeant en permanence.

Motivations

14 questions vous sont posées sur des thèmes variés comme votre vision de l'apprentissage de la conduite d'une moto, votre appréhension de la réussite ou de l'échec, votre avis sur les sensations apportées par la conduite d'une moto, mais également votre positionnement par rapport au risque.

Toutes ces informations permettent d'évaluer vos motivations pour cet apprentissage mais également les éléments qui pourraient freiner votre progression.

La motivation est un élément clé de tout apprentissage.

Sans motivation, l'acquisition de compétences devient un processus long et difficile.

Partenaire de votre réussite!

www.codesrousseau.fr

Fiche d'évaluation de départ - Exemple auto-école

① Renseignements d'ordre général

Nom : **bouton**

Prénom : **mail**

Date de naissance : **18-02-2003**

Nationalité : **française**

Test de la vue effectué : Oui Non

Observations :

② Résultats de l'évaluation

EXPÉRIENCE DE LA CIRCULATION ——— ★ ★ ☆ ☆ ☆

CONNAISSANCES DE L'UNIVERS MOTO — ★ ★ ★ ☆ ☆

APTITUDES PHYSIQUES ——— ★ ★ ★ ☆ ☆

MOTIVATIONS ——— ★ ★ ☆ ☆ ☆



③ Volume de formation prévisionnel

20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation (pour un véhicule à boîte manuelle)

Proposition heures pratiques : heures

Date : **26-02-2021**

Proposition acceptée : Oui Non

Proposition retenue : heures

Cachet de l'auto-école

MAP
SAS au capital de 10000€
37 Avenue de Champ Fleuri
74600 SEYNOD
Tél. : 04 50 09 82 80
Site: www.map-ecole.com
RCS Annecy 801 292 400
TVA FR 29 801 292 400

Signature du formateur

Signature des parents (pour mineurs)

Signature de l'élève

Partenaire de votre réussite!

o o o www.codesrousseau.fr